



MARSAT NATURE
COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
du lundi 26 septembre 2022 - Mairie annexe

Membres présents

Allégrette Brigitte
Amblard Marianne et Christian
Boellens Philippe
Bon Renée et Bernard
Carnet Serge
Chambon Thierry
Chaput Chantal
Daniel Jean-Louis
De Francesco Raffaële
Druon Josiane
Dutheil Evelyne
Escudié Monique et Jean-Luc

Gauthier Daniel
Gaglione Marie et Michel
Grosshans Michel
Hablot Olivier
Marnat Ghislaine
Meallier Henri
Pouchol Christiane et Jean-Luc
Rollin Gérard et Nourrisson Marie-France
Sauvadet Jean-François
Vernay Anne
Vialatte Antoine

Membres excusés

Fatien C.
Grenier C.
Cormier V.
Pace N.
Sauvadet R.
Maffre V.
Hablot O.

Brun M.
Myot M.
Laude F.
Pertin C.
Charvillat C. et B.

Ordre du jour

- Fête de la pomme
- Question diverse.



FETE DE LA POMME - 16/10/2022

Pommes : 2 tonnes de pommes ont été commandées chez Laurent Bodineau à aller récupérer le vendredi 14 octobre après-midi. Départ à 14 heures de Marsat.

Font partie du convoi ☺ : Marianne et Christian Amblard – Bernard Bon – Raffaële De Francesco – Antoine Vialatte – Christophe Pertin – Anne Vernay – Daniel Gauthier et Jean-François Sauvadet. Une camionnette a été retenue à Leclerc à partir de 10 heures le matin. Il faudra également la remorque de Marsat Nature (J. F. Sauvadet) et celle de B. Bon.

Pommes encore : cueillette au verger de Marsat Nature le mercredi 12 octobre à 9 heures. Nous prendrons les caisses stockées au local des pompiers.

Caisses : 80 caisses sont nécessaires pour le transport des 2 tonnes. Nous disposons de quelques caisses au local dit des pompiers (mais il en faut pour la cueillette du mercredi au verger conservatoire), les autres sont stockées chez Jean-Yves Bouiller, les convoyeurs iront les chercher vendredi matin vers 10 h-10 h 30 en principe car d'ici là Josiane Druon et Raffaële De Francesco se donnent rendez-vous le mercredi 28 octobre à 9 h pour compter les caisses du local¹. De son côté, Chantal Chaput pourra prêter des caisses en dépannage.

¹ A l'heure où je rédige le compte rendu, le comptage est fait... 5 caisses seulement !

Déchargement : dans la cour de l'école, sous le préau, à partir de 18 h 30 (Michel Gaglione se porte volontaire pour aider les convoyeurs).

Bouteilles : les 1 512 bouteilles et leur traditionnel bouchon vert ont été livrées.

Prix du jus de pomme sur la fête : le prix du litre est fixé comme l'an dernier à 3 €. Les acheteurs pourront acheter 3 litres au maximum s'il y a affluence afin de satisfaire tous les clients... Ce chiffre pourra être revu en fonction de la météo !

Adhérents : chaque famille adhérente ayant travaillé sur la fête le week-end pourra emporter gratuitement 2 litres. A cet effet, il serait préférable que chacun apporte ses propres bouteilles.

Banderoles : les banderoles anciennes ont été modifiées par Marianne Amblard, Renée Bon et Chantal Chaput. Josiane Druon a fait réaliser une nouvelle banderole pour accrocher près de la mairie de Marsat comme convenu. Nous disposons donc à présent de 5 banderoles : mairie, garage Michaël Boissonnet, rond-point nord de Riom, rond-point Eaux de Volvic. La 5^e pourrait être posée sur le rond-point de la Rocade à Mozac si la mairie de Mozac donne l'autorisation cette année : Jean-Luc Escudie intervient auprès du maire dans ce sens.²

Les banderoles seront posées le vendredi 7 octobre après-midi par Bernard Bon, Philippe Boellens, Thierry Chambon.

Flyers : Josiane Druon les photocopie. Ils seront déposés dans les boîtes aux lettres de Marsat le week-end du 6/7 octobre. Marie-France Nourrisson propose d'en donner aux commerçants du marché qu'elle connaît.

Affiches : quelques affiches réalisées par Christophe Pertin sont mises à disposition : les adhérents présents en disposeront sur les lieux habituels ; Anne Vernay contacte le responsable du marché de Riom pour en apposer sur ce lieu, ce qui évitera la distribution de flyers.³

Courriers : les divers courriers (demande d'arrêté d'interdiction de stationnement pour la Fête, demande d'autorisation de pose de banderoles au département, invitations à l'apéritif...) ont été envoyés par Marie Gaglione.

Clefs : Henri Meallier donnera la liste des clefs dont on aura besoin le jour « J » et qui seront à récupérer à la mairie.

Grilles : 15 grilles seront à notre disposition à partir du samedi au local dit « des pompiers ».

Camion pour récupérer la pulpe de pommes : Josiane Druon fait la demande à la mairie⁴.

Passage de câble : Henri Meallier suggère de demander un passage de câble pour que les câbles soient protégés sur les lieux de circulation. Voir Maguy Brun ou Olivier Hablot qui s'en sont occupés lors du Festival « Ça bouge à Marsat ! ». ⁵

Repas de midi le 16/10/2022 : un casse-croûte sera offert par l'association. Une pause est instaurée de 12 h à 13 h 30 pour permettre à tous de prendre l'apéritif (kir cassis et châtaigne) et de déjeuner sereinement. Les exposants « bénévoles » seront invités à « casse-croûter » avec nous, de même que les deux musiciens et les jeunes du parking.

² Réponse positive reçue de la mairie de Mozac depuis la réunion.

³ Mme Ferrier, vue à l'Amap depuis la réunion, se propose d'en donner à ses clients sur le marché de Riom les samedis 8 et 15 octobre.

⁴ Demande accordée...

⁵ D'accord pour les passe-câbles également, ils seront à récupérer à Châtel-Guyon. Quelle efficacité, n'est-il pas ? 😊

Parking : à cette date, nous ne disposons que de deux jeunes pour le parking : Maxime Vernat et le fils d'Olivier Hablot. Josiane Druon voit avec Nelly Pace si elle connaît un autre jeune susceptible de venir. Un planning sera établi pour les adultes.

Mme Marie-Geneviève Besson et M. Gilles Mazon sont d'accord pour prêter leurs terrains respectifs pour les parkings. Il faudra penser à une signalisation surtout pour celui de Mme Besson, aux Roches.

Salon de thé : cette année nous vendrons de nouveau des parts de gâteau en plus des boissons traditionnelles : café, thé, infusion et jus de pomme au verre. Il est demandé à chaque famille adhérente de confectionner une ou deux pâtisseries avec des ingrédients bio bien sûr. Marianne Amblard et Marie Gaglione iront faire les courses.

Musiciens : l'estrade est disponible au local des pompiers. Il faudra la monter le dimanche matin devant l'ancienne bibliothèque.

Tables : Evelyne Dutheil se charge de contacter Françoise Batisse, présidente du Comité des Fêtes, pour le prêt de tables et la signature d'une convention.

Communication : Christian Amblard se charge d'annoncer la Fête ; il contacte France Bleu, Radio Arverne, RCF, La Montagne et France 3.

Barnums : ils ont été réservés à Ménétrol par Josiane Druon. Selon la météo, il faudra (ou non) aller les récupérer...

Pressées de jus : rendez-vous samedi matin à 9 heures pour amener le pressoir, installer et commencer une première pressée. Marsat Nature offrira un café-croissant dans la matinée.

Stand de Marsat Nature : cette année, nous pourrons exposer toutes les pommes anciennes du verger conservatoire. Chaque pommier a des pommes !

Exposant : Monsieur Jacques Paput, adhérent de l'Amap, viendra faire des démonstrations de vannerie à l'intérieur de la salle polyvalente.

Dimanche 16 octobre ☺ : à 7 heures, avec le sourire, Josiane Druon, Henri Meallier et Marie Gaglione accueilleront les 33 exposants et les placeront au mieux selon le plan d'installation qu'ils auront préalablement établi.

QUESTION DIVERSE

Randonnée à « La Fontaine salée » : elle avait été prévue lors de l'A.G. et aura donc lieu le samedi 8 octobre prochain. Cette rando fait 11,5 km avec un dénivelé de 185 m. Rendez-vous à 8 heures sur le parking de la mairie de Marsat pour le co-voiturage. Chacun apporte son pique-nique.

La séance est levée à 21 h 30 et se termine par le pot de l'amitié.

La Secrétaire :
Marie Gaglione

